

COMMUNE DE SAHUNE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 30 MAI 2022

ORDRE DU JOUR :

- Délibération / Attribution marché pour la pose du poste de refoulement assainissement du quartier de la Plaine du Moulin
- Délibération / Raccordement électrique poste refoulement assainissement quartier Plaine du moulin
- Délibération / attribution aux entreprises des travaux de rénovation du logement communal du 1^{er} étage du bâtiment de la mairie
- Délibération / Acceptation devis définitifs pour aménagement salle cantine
- Délibération / Virement crédits travaux investissement annuels SDED
- Délibération / Virement crédits du Service Eau Assainissement / participation à la CCBDP pour coûts élaboration contrat ZRR
- Compte rendus diverses réunions
- Questions diverses

Présents : Marc BOMPARD, Jérôme FELIX, Jennifer MOURRE, Olivier BRUN, Laurent DROUET, Roxane FELIX, Henri GRAUGNARD, Sylvie MAURIN, Sandrine PRUD'HOMME, Philippe ROBIN

Absente Excusée : Christine DUMOTIER

Secrétaire de séance : Henri GRAUGNARD

Le Maire remercie les conseillers présents et Il ouvre la séance.

0 – Approbation du compte rendu du 2 mai 2022 :

Le compte rendu du 2 mai 2022 est adopté à l'unanimité

1 – Délibération / Attribution marché pour la pose du poste de refoulement assainissement du quartier de la Plaine du Moulin :

M. le Maire rappelle que la commune a engagé un programme de travaux pour le renouvellement de plusieurs tronçons du réseau d'eau potable et l'extension du réseau d'assainissement au quartier de la Plaine du Moulin. A cet effet, la commune s'est adjoint les services du Conseil départemental de la Drôme en qualité d'assistant à Maîtrise d'Ouvrage. Ces travaux impliquent la création d'un poste de relèvement des Eaux Usées dans le secteur de la Plaine du Moulin, qui fait l'objet d'un marché distinct, du fait des compétences spécifiques nécessaires pour cette prestation, différentes de celles nécessaires pour la pose du réseau et d'autre part pour des raisons liées à l'obtention des subventions. La commune a donc engagé une consultation d'entreprises. Une seule offre a été déposée dans le délai imparti, par le groupement solidaire constitué par les entreprises POMPAGE RHONE-ALPES (mandataire) et BRUN TP. Le Maître d'Oeuvre a procédé à son étude et a rédigé le rapport d'analyse, validé par l'assistant à Maîtrise d'Ouvrage et dont M. le Maire donne lecture au Conseil Municipal. L'offre est recevable, satisfaisante sur les aspects techniques et cohérente avec l'estimation financière initiale du Maître d'œuvre.

Il est donc proposé aux conseillers d'attribuer le marché de travaux relatif à la création d'un Poste de Relèvement des Eaux usées du quartier de la Plaine du Moulin au Groupement POMPAGE RHÔNE-ALPES / BRUN TP, pour un montant de 55 925,00 €HT

Décision adoptée à : l'unanimité

2 – Délibération / Raccordement électrique poste refoulement assainissement quartier de la Plaine du Moulin :

Le SDED a procédé à l'étude de raccordement électrique, avec comptage, pour le futur poste de refoulement assainissement au quartier du Moulin. Le montant des travaux de raccordement est estimé à 19 611,42€. Le SDED finance à hauteur de 15 605,64€, la part restant à la charge de la commune s'élève à 4 005,78€. Il est proposé aux élus d'approuver ce projet.

Décision adoptée à : l'unanimité

3 – Délibération / Attribution aux entreprises des travaux de rénovation du logement communal du 1^{er} étage du bâtiment de la mairie :

L'architecte a effectué la consultation des entreprises pour les différents postes de travaux à réaliser pour le réaménagement du logement du 1^{er} étage du bâtiment de la mairie.

Les devis s'élèvent à la somme totale de **45 698,39€ HT** et correspondent à l'estimation faite par l'architecte. Il est donc proposé aux élus de valider ces devis. Les conseillers acceptent en enlevant l'électro-ménager prévu pour la cuisine pour un montant de 16 161,11€ HT ; seule une hotte aspirante est conservée pour 150,17€ HT

Décision adoptée à : l'unanimité

4 – Délibération / Acceptation devis définitifs pour aménagement salle cantine :

Une rencontre avec l'entreprise chargée de la construction et pose du bâtiment modulaire, l'entreprise Brun TP chargée de la préparation et du terrassement du socle, les élus, le Président du SIVOS et les responsables de la cantine a eu lieu lundi 23 mai. Plusieurs modifications ont été apportées à la proposition initiale. Le devis sera revu par l'entreprise avant validation définitive par le Conseil Municipal. Il est proposé aux élus de donner un accord de principe à la validation des nouveaux devis.

Décision adoptée à : l'unanimité

5 – Délibération / Virement crédits travaux investissements annuels SDED:

Lors de l'élaboration du budget communal, les dépenses d'investissements des travaux réalisés par le SDED sur les réseaux éclairage public communaux n'ont pas été inscrites correctement. Le trésorier a averti la commune que les montants dus au SDED doivent être portés au compte 204182 en section d'investissement. Il y a donc lieu de prévoir une délibération modificative du budget pour un montant de 4300€ à prendre au compte 2111 acquisitions de terrains.

Décision adoptée à : l'unanimité

6 – Délibération / Virement crédits Sce Eau Assainissement / Participation à la CCBDP pour coûts élaboration contrat ZRR :

Il est indiqué aux élus que les sommes dues à la CCBDP pour les études nécessaires aux futurs travaux d'eau et d'assainissement dans le cadre du contrat ZRR seront finalement remboursées au compte 617 en fonctionnement. Les crédits inscrits au chapitre 011 sont suffisants et la délibération de virement de crédits n'est pas nécessaire.

7 – Compte rendu diverses réunions :

CCBDP – Ordures Ménagères : afin de réduire l'enfouissement dès 2024, une réflexion est menée sur la façon de collecter les OM (conteneurs enfouis). Une déchetterie professionnelle est également à l'étude.

8 – Questions diverses :

Marché producteurs : le premier marché du 25 mai a connu une très bonne fréquentation.

Impayés Eau : le maire informe les conseillers que de nombreux abonnés au service Eau et Assainissement ne se sont pas acquittés de leurs factures, pour certains depuis plusieurs années. Des courriers de relance seront adressés.

Fibre : des travaux d'enfouissement de la fibre optique vont être réalisés sur le chemin des Oliviers afin d'alimenter l'opérateur téléphonique Orange.

Exposition peinture été 2022 au vieux village : Monsieur Jeannet, artiste-peintre, a contacté la mairie pour une exposition de ses toiles dans l'église du vieux village du 15 juillet au 15 août.

La séance est levée à 22 H 45